

Le grain de sable % en Isère

Bulletin trimestriel d'Attac-Isère

Bulletin n° 13 de mai 2004

Attac : Association pour une taxation des transactions
financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU
Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe
38010 GRENOBLE CEDEX 2
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : François Chantran
Mise en page : Gérard Beck
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

Attac soutient l'appel intersyndical départemental (CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA)

Ensemble pour la Sécu !

Manifestation, samedi 5 juin 2004

Départ de la gare de Grenoble à 14 h

■ Éditorial

Actions, nouvelles responsabilités et ... remous

Quels sont les faits marquants depuis notre dernière assemblée générale (compte-rendu pages 3, 4 et 5) ?

D'abord, remercions l'ensemble des adhérents du groupe « Cinéma ». Ils ont longuement travaillé pour que se tienne le festival « Images mouvementées en Isère ». Une première pour Attac-Isère : l'utilisation d'un moyen inédit permettant de rencontrer de nouveaux publics, au-delà du cercle des convaincus. Parmi ces nouveaux publics, celui des lycéens, notamment, pour lesquels étaient réservées des projections et débats spécifiques. La possibilité était ainsi proposée de mettre en débat la mondialisation, le libéralisme, les alternatives au monde du profit et de la concurrence. L'exploitation des travailleurs, les logiques de marchandisation, leurs conséquences sociales et économiques, les souffrances individuelles et collectives, autant de sujets abordés à travers ce thème de la « mondialisation au travail ». De jeunes militants se sont investis dans l'organisation de ce festival, peut-être les verrons-nous venir renforcer nos rangs ? Enfin, cette initiative nous a permis de rencontrer des responsables de salles ou de MJC, des réalisateurs, des élus, des membres d'autres associations ou de syndicats : gages de nouvelles collaborations.

Les résultats des élections régionales nous incitent, tant au niveau national que local, à prendre au mot ceux qui les ont remportées et ont repris, pour nombre d'entre eux dès le soir de leur victoire, trois thèmes chers à notre mouvement. À savoir, le refus des cultures en plein champ des organismes génétiquement modifiés, l'opposition à l'Accord général sur le commerce des services et le soutien aux communes qui s'engageront dans ces voies. Enfin certains présidents de Régions, tel Jean-Jack Queyranne en Rhône-Alpes, ont décidé de faire vivre la démocratie participative. Nous pouvons nous réjouir que ces nouveaux exécutifs relayent nos revendications et tentent de les

traduire dans les faits. N'abandonnons pas cependant notre rôle d'aiguillon. Au contraire, donnons-lui une portée plus large et soyons attentifs à ce que ces déclarations ne soient pas conjoncturelles et de principe. Assurons-nous que la politique menée par la Région soit effectivement en cohérence avec cette volonté ambitieuse. Nous mesurons-là tout le chemin parcouru et le fruit du travail effectué par le mouvement altermondialiste ! Cela montre que notre poids et celui de nos analyses se sont accrus. Serions-nous enfin pris au sérieux ?

Cette crédibilité acquise constitue aussi un atout lorsqu'il s'agit de défendre notre système de protection sociale solidaire. Ainsi avons-nous initié, avec succès auprès des syndicats et mutuelles, des États généraux de l'Assurance-maladie qui se sont déroulés à Paris le samedi 24 avril.

L'association est secouée par de vives polémiques à propos de la constitution par des militants d'Attac, en vue des élections du parlement européen, de listes intitulées « 100 % altermondialistes, pour une Europe solidaire ». Si ces listes ne sont pas soutenues par l'association, elles sèment néanmoins le trouble et la controverse de par leur caractère ambigu. De son côté, le conseil d'administration d'Attac-Isère a fait part de sa désapprobation et demandé qu'un débat soit mené lors de la prochaine Conférence des comités locaux (CNCL), en juin, au sujet de notre « rapport au politique ».

Notre association a gagné en nombre de militants, en crédibilité, en audience. Nos revendications sont reprises. Tant mieux ! Nos responsabilités en sortent grandies. Sachons les assumer et faire progresser l'idée qu'un autre monde est possible.

Grenoble, le 17 mai 2004
Nicolas Malnoury
Président d'Attac-Isère

Réformer l'Assurance-maladie : oui !

La détruire en la livrant aux intérêts privés : non !

Le puzzle de la contre réforme de l'Assurance-maladie finit de se mettre en place : elle vise à remettre en cause les principes de solidarité et d'égalité, fondements de notre Sécurité sociale. Comment Raffarin et le Medef s'y prennent pour faire adopter, à marche forcée, leur projet ?

Le conditionnement psychologique et idéologique de la population

Ministres et médias nous parlent à longueur de journée du « trou » de la Sécu, du déficit « abyssal » (et chaque minute qui passe creuse l'abîme) « on va droit dans le mur », « système sans pilote devenu fou »,... Le but est d'entretenir un sentiment de panique et donc de faire accepter l'urgence de leur réforme.

Un autre moyen consiste à culpabiliser les assurés : le gouvernement parle de « responsabiliser » ces derniers (mais rien sur le corps médical, les fournisseurs de soins, les grands trusts de la pharmacie), de lutter contre les fraudeurs (mesure dérisoire de l'imposition d'une photo d'identité sur la carte Vitale) ; rien de mieux que d'augmenter la part des dépenses non remboursées par l'Assurance-maladie

Enfin, arrivent les arguments « raisonnables » : les charges sociales pèseraient « de façon insupportable sur notre compétitivité internationale, donc sur nos emplois » ; elles pénaliseraient « l'avenir de nos enfants et petits enfants qui n'ont pas à supporter nos erreurs et notre manque de courage »,... Rappelons que la productivité en France est une des plus fortes au monde, que les capitaux étrangers abondent sur notre sol.

De fait, toute cette mise en condition est la traduction de doctrines néolibérales qui s'expriment avec de plus en plus de force dans les grandes organisations internationales.

L'offensive libérale

La somme annuelle des dépenses de santé dans le monde de 3 500 milliards de dollars échappe encore aux « marchés financiers » ! Pour les institutions internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce) qui relayent leurs intérêts, il est essentiel que l'État réforme les systèmes de protection sociale pour y introduire « libre marché et concurrence » afin de laisser la place au secteur privé

(assureurs, laboratoires pharmaceutiques). L'existence même de la Sécurité sociale est menacée par l'AGCS car l'État ne pourrait plus, après son adoption, réglementer les implantations privées dans les systèmes de soins. En outre, il devrait leur accorder les mêmes aides qu'au secteur public. L'Union européenne s'inscrit dans ces perspectives de libéralisation : n'a-t-elle pas autorisé, dans une directive récente, la mise en concurrence des mutuelles avec les assurances privées ?

La contre-réforme Raffarin obéit à la même idéologie. Nous devons la rejeter fermement.

Pour une reconquête de la Sécurité sociale

Dès l'automne 2003, Attac-Isère s'est engagée résolument dans cette bataille : apparitions publiques avec distribution de tracts, réunion publique,... Dans le collectif départemental sur la réforme de l'Assurance-maladie rassemblant syndicats, mutuelles et associations, nous avons participé à une dizaine de rencontres avec les populations, laissant une large place aux débats et à l'expression des participants.

Lors de la première réunion des États généraux de la santé et de l'Assurance-maladie, le samedi 24 avril à Paris, nous étions une demi-douzaine de l'Isère parmi les 450 participants des 70 organisations et comités de défense de la Sécu ou d'hôpitaux de proximité. Les débats parfois passionnés furent marqués par la gravité de la situation et l'urgence d'une mobilisation exclusive. Un appel (voir le texte joint, pages 8 et 9) résume les orientations et propositions pour promouvoir une sécurité sociale solidaire, gérée par les assurés sociaux et garantissant des droits égaux pour tous.

Une manifestation d'ampleur nationale, initiée par des syndicats, est prévue le samedi 5 juin : Attac y participera. Sur le plan local, une initiative est lancée par des associations dont Attac, des syndicats et des partis politiques pour créer un comité de reconquête de la Sécu.

Rejoignons ces initiatives et œuvrons en faveur des rassemblements de plus en plus larges.

Ne laissons pas démanteler ce bien commun qu'est notre Sécu et s'aggraver l'insécurité sociale : agissons !

Bernard Labouré

À propos des listes « 100 % altermondialistes... » : déclaration du Conseil d'administration d'Attac-Isère

À tort ou à raison ?

La volonté de quelques adhérents d'Attac, et non des moindres, de présenter leurs candidatures aux prochaines élections européennes sous le label « 100 % altermondialistes pour une Europe solidaire » suscite maints débats au sein de l'association.

S'il est vrai que tout citoyen a la possibilité de se présenter aux suffrages des électeurs, les responsables de cette initiative n'ont donc pas tort en exerçant ce droit. Nonobstant, ils affirment ne pas se référer à Attac.

En vérité et quelles que soient les dénégations des uns et des autres, cette initiative apparaît bel et bien, à tort ou à raison, comme émanant d'Attac. Bien des indices génèrent ce malentendu. Ainsi, les textes fondateurs de ces listes apparaissent comme une reprise quasi intégrale des analyses et propositions d'Attac. De même, l'intégration ostentatoire et abusive, dans le logo de ces listes (confère site web), du symbole « % » en rouge, très proche du logo d'Attac, entretient la confusion. Bref, peu de personnes en interne comme en externe accordent une quelconque vraisemblance aux propos d'indépendance et d'autonomie à l'égard d'Attac. C'est un constat !

Au fil de ses 6 années d'existence, Attac a réussi à se donner une image singulière : celle d'une organisation plurielle, responsable, rassembleuse, éloignée du jeu politicien traditionnel. Son crédit auprès de tous ses partenaires s'en trouve ainsi sérieusement écorné. Cette opération est perçue comme la volonté d'Attac d'entrer dans le jeu politique institutionnel. Comme aucun débat ne s'est tenu jusqu'à présent quant à la traduction politique de l'activité d'Attac, nombre d'adhérents désapprouvent cette initiative, d'autres manifestent une franche hostilité voire envisagent de quitter le mouvement.

Il est possible que les concepteurs de cette opération n'aient pas imaginé toutes ses conséquences en interne comme en externe. Le fait est là cependant : l'unité d'Attac et sa cohésion sont sérieusement menacées, comme sa crédibilité. Il est grand temps de réagir en réfléchissant, notamment à la transposition politique de l'activité d'Attac, lors de la Conférence nationale des comités locaux (CNCL) exceptionnelle de juin.

Grenoble, le 10 mai 2004

Le Conseil d'administration d'Attac-Isère

Déclaration du CA extraordinaire d'Attac du 15 mai 2004

(Cette déclaration a été votée à l'unanimité)

Le Conseil d'administration extraordinaire d'Attac, réuni le 15 mai 2004, a débattu du problème posé par la constitution de listes intitulées « 100 % altermondialistes pour une Europe solidaire » aux élections européennes du 13 juin.

Le CA constate que la constitution de ces listes trouble un certain nombre de membres et de comités locaux de l'association, dans la mesure où ces listes se réclament explicitement des positions d'Attac, où quelques-uns de ses responsables, élus ou non, y participent, et où elles pourraient donner l'impression qu'il s'agit d'une initiative satellite de l'association.

Le CA reconnaît le droit de chaque membre d'Attac à exercer pleinement ses droits civiques, et en particulier de se présenter aux élections. Il regrette cependant de ne pas avoir été informé de la constitution des listes en question dès leur origine. Si tel avait été le cas, un débat aurait pu s'engager au sein de l'association sur les implications de cette initiative sur le mouvement altermondialiste, notamment sur Attac, et sur les éventuels risques qu'elle pourrait lui faire courir. C'est pourquoi cette situation est apparue dommageable du point de vue de l'identité d'Attac.

Elle fournit cependant à l'association l'occasion, d'une part, de poursuivre la réflexion sur ses formes d'organisation et sur ses modes de fonctionnement, qui feront l'objet d'un débat lors de la réunion de juin du Conseil d'administration ; et, d'autre part, de repenser les rapports d'Attac avec le champ politique institutionnel. À cet égard, et comme l'a déjà fait le Bureau, le CA réaffirme que l'association ne suscite, ne présente ni ne soutient aucune liste ou candidature, et qu'aucun candidat ne peut se prévaloir de son appartenance à Attac.

Depuis plus d'un an, Attac a engagé une vaste campagne d'analyse critique des politiques libérales européennes, telles qu'elles sont consignées dans le projet de traité constitutionnel. L'association a également formulé des propositions alternatives. En particulier, elle soumet aux partis, aux listes et à l'opinion ses 21 exigences pour rendre le traité compatible avec ses positions. Elle leur soumet également une version alternative du préambule et du titre 1 de la première partie du projet de traité. Dans les semaines et mois à venir, Attac va intensifier ces campagnes.

Le CA réaffirme à cette occasion sa volonté unanime de continuer le travail accompli par Attac depuis six ans dans un esprit qui rassemble tous ses adhérents, et qui permet de larges convergences : l'esprit d'un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action.

Assemblée générale d'Attac-Isère du samedi 27 mars 2004

Nombre de participants : environ environ une centaine.

Président de séance : Gérard Beck.

I - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

II - Rapport financier : Béatrice Risacher

Situation moins mauvaise que prévu avec même un léger excédent grâce aux ré-adhésions suite à la lettre de relance.

Salve nourrie d'applaudissements pour le travail de Béatrice.

Le rapport est adopté à l'unanimité

En marge de ce rapport : même si cette année n'a pas été trop mauvaise, cette situation financière quelque peu étriquée peut être un frein à la diffusion de nos analyses et nos propositions de mobilisation. Nous en avons déjà parlé dans l'avant dernier « Grain de sable en Isère », pour compléter ce que nous verse Attac national (25 % du montant de la cotisation) il pourrait être question d'une cotisation spécifique à Attac-Isère. Sachant qu'elle serait totalement facultative. Le prochain CA est chargé d'élaborer une proposition et de convoquer éventuellement une AG extraordinaire, s'il y a besoin de modifier les statuts.

Un vote indicatif est demandé à l'AG sur l'opportunité d'une telle cotisation : une majorité des présents y serait favorable.

III - Rapport d'activité : François Chantran

A – D'Attac Isère :

- rappel du travail effectué cette année : les différents groupes de travail, les manifestations, les apparitions, les distributions de tracts (qui sont demandés et lus), participation à la CNCL (structure de rencontre des comités locaux).

- appel vibrant à candidature pour le CA (intéressant, formateur,...)

- appel à un gestionnaire dans l'âme qui pourrait suivre et faire avancer nos demandes de subventions

B – Des groupes locaux et thématiques :

1) Grésivaudan : problèmes d'animation, interrogations sur le FSL du Grésivaudan.

2) Voiron : difficultés de fonctionnement, manque de locaux

3) Vizille et alentours : depuis 1 an, 3 réunions qui ont bien marché, travail sur le long terme.

4) Nord-Isère : beaucoup de sympathisants, pas trop d'adhérents, des réunions débats (OGM, AGCS, agriculture Nord-Sud,...) avec beaucoup de monde.

5) Saint Marcellin : il faudrait plus de militants pour mener les débats de fond.

6) Europe : démarrage au mois de septembre, travail sur la future constitution européenne dont l'adoption est prévue au mois de juin.

7) Cinéma : en place depuis avril dernier, le festival dont le thème est la «mondialisation au travail» aura lieu du 19 au 25 avril 2004 dans 8 cinémas, il y aura 31 séances dont 15 avec débats.

8) Information & communication : groupe permanent qui gère, le site web, les listes de discussion, la librairie... Un CD photos + un CD contenant des émissions «des sous et des hommes» seront bientôt disponibles.

9) Sécurité sociale et assurance maladie : auto formation, rédaction de tracts, participation au collectif «mutuelles, syndicats, associations» qui a publié une déclaration commune et organise des réunions d'information dans tout l'Isère. Participation au états généraux de l'assurance maladie le 24 avril à Paris. Nouveau tract en préparation sur le lobby pharmaceutique, la prévention au travail, l'Europe, la mondialisation,...

10) Groupe Nord-Sud : travaille sur le boycott illimité de quelques transnationales, diffusion du texte d'appel à partir de novembre dernier avec traduction en espagnol et en anglais. Cette action réconcilie l'action et l'éducation. Le groupe propose au CA de discuter de cette action. Il essaie d'élargir à d'autres associations (consommateurs,...).

11) Action : travaille pour les autres groupes et sur les thèmes dont Attac 38 s'empare, intervention dans la rue avec combinaisons et masques blancs, développement d'outils de communication pour donner envie aux gens de nous rejoindre. Nota : les rapports d'activité d'Attac-Isère et des différents groupes sont détaillés dans le dernier « Grain de sable en Isère » et dans l'envoi complémentaire qui a été fait.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

IV - Deux scoops

Création d'un nouveau groupe « **décroissance, consommation & publicité** » cela se lance aussi au niveau national ... faisons lui un peu de ... pub !!!

Création d'un autre nouveau groupe sur « **l'énergie** », information sur les nouvelles approches avec diminution de la dépense en énergie ... nous attendons de lui ... plus que la lumière !!!

V – Ateliers

Les participants à l'AG se répartissent en trois ateliers :

- Quel programme d'alternatives au néolibéralisme ?
- Comment élargir l'action d'Attac aux milieux populaires ?
- La relation d'Attac au politique.

Max Fouilloux

■ Atelier : « Quel programme d'alternatives au néolibéralisme ? »

• Rappel du programme national de la Résistance et de ce que pourrait être un début de programme alternatif au néolibéralisme (intervention de J. Nikonoff à Nanterre le 14 mars 2004)

- Principes que l'on pourrait poser dans ce programme :
 - Mettre l'humain avant tout et surtout l'économie et le profit ;
 - Autonomie et (vraie) décentralisation ;
 - Produire local et consommer local ;
 - Subordination de l'économie au social et au culturel ;
 - Définitions de biens communs/publics (eau, air ... pourquoi pas pétrole) et les hiérarchiser ;
 - Sobriété dans la consommation ... décroissance pour les uns, croissance pour les autres.

Ces principes seront à aborder de manière simple et concrète pour pouvoir impliquer tout le monde.

- Énonciation des droits que chacun doit avoir (air, eau, nourriture, logement ...).
- Définir d'autres critères de richesse que le produit intérieur brut (PIB), l'IDH l'indice de développement humain (IDH) qui prend aussi en compte l'espérance de vie et le taux d'alphabétisation est mieux mais il pourrait être encore amélioré.
- Une interrogation : l'attaque du néolibéralisme contre l'humain est globale, la réponse doit donc être aussi globale mais ne doit-on pas à un moment donné privilégier un levier, un sujet comme par exemple ... la taxe Tobin ?

■ Atelier : « Comment élargir l'action d'Attac aux milieux populaires ? »

De quoi parlons nous ? Quels sont nos objectifs ?

S'agit il de créer des comités Attac dans les quartiers et de faire de nouveaux adhérents, ou bien s'agit-t-il de porter notre discours à des citoyens qui n'ont pas eu encore l'occasion de l'entendre et d'y réfléchir ?

La seconde partie de la question semble plus réaliste.

Dans ce cas nous pouvons être introduits et nous appuyer sur des associations ou des syndicats qui travaillent déjà dans ce sens.

L'élargissement peut aussi être synonyme de renforcement du cercle de militants actifs. Comment inciter les adhérents à devenir des militants ?

Comment percer la bulle protectrice que nos concitoyens ont édifiée pour se protéger entre autres des sollicitations commerciales, comment lutter contre la propagande libérale ?

Le fond et la forme, langage et lieux

La critique, mainte fois entendue, portant sur le caractère ardu et parfois hermétique de notre vocabulaire et de notre littérature ne tarde pas à apparaître. Cependant, certains adhérents reconnaissent qu'un réel effort de pédagogie a été fait ainsi qu'une diversification des supports rendant nos discours plus parlant et moins abstrait (tableaux, chiffres, statistiques, frises, dessins, saynètes, festival du cinéma, etc.). De plus il ne faut pas céder à la simplification à outrance et penser que nos interlocuteurs ne sont pas en capacité de nous comprendre. Si il est important de travailler notre accroche pour ne pas décourager la curiosité des passants, il ne faut pas vider notre message de sa complexité et du même coup de sa pertinence (d'autres le font déjà et nous ne sommes pas du même bord).

Le choix des lieux d'interventions est également sujet à débats avec pour chaque option, les avantages et les inconvénients.

Par exemple, l'idée de se rendre à l'ouverture de l'ANPE paraît pertinente concernant notre sujet.

Certains redoutent qu'Attac soit entraînée dans la course au nombre d'adhérents, et que cette volonté d'élargir notre action induise nos concitoyens à nous assimiler à un parti politique en manque de cotisations.

Mais cela fait partie du rôle d'une association d'éducation populaire que d'étendre son discours et il n'y a pas de complexe à avoir si nous désirons être plus nombreux à lutter contre la propagande libérale et le sentiment d'impuissance et le conformisme qu'elle induit.

À l'épreuve des expériences

Durant l'atelier, chacun a pu faire partager ses expériences de militantisme.

« *Il faut se mouiller partout tout le temps* » as-t-on entendu, pour expliquer l'attitude du militant qui par exemple interpelle, sans tracts ni drapeaux, les clients du supermarché autour de l'étal des tomates, et les invite à réfléchir sur les modes de production et de consommation.

Partir d'une situation concrète, quotidienne et proche du public visé

La réflexion peut s'amorcer à partir de la facture d'eau ou du problème des déchets ménagers et faire rentrer l'analyse altermondialiste par ce biais.

Ne pas négliger la forme de nos actions, privilégier la lisibilité. Ne pas oublier que pour certains l'écrit est un obstacle. La question matérielle est soulevée : porte-voix, sonorisation, radio locale, local propre à Attac.

Pour renforcer le cercle des militants,; montrer que le militantisme c'est aussi de la convivialité et du plaisir, un enrichissement intellectuel et humain.

Francis Lemontey, Nicolas Malnoury

■ Atelier : « La relation d'Attac à la politique »

Aujourd'hui nous vivons dans une démocratie électorale représentative. Attac doit-il ignorer les élections ? Doit-il se construire en nouvelle force politique ?

À ce jour notre rôle est un rôle de vigie : formation par l'action auprès des citoyens pour expliquer, analyser d'où viennent les coups, qui les donnent, quand ils vont être donnés, dans quel but. On a bien annoncé la catastrophe, mais on n'a rien enrayé, rien empêché.

L'idée qu'Attac devienne un parti politique est écartée à l'unanimité. Cependant, Attac est un mouvement politique nouveau, pluraliste, qui assume ses contradictions.

Nous avons par nos actions, nos interrogations, nos interpellations, nos propositions, une influence politique. Nous faisons prendre conscience qu'un autre monde est possible. Nous donnons du sens aux événements, nous faisons des liens entre les mesures gouvernementales, européennes et

mondiales et les intérêts qu'elles servent. Nous proposons une autre façon d'envisager l'économie au service de l'homme

Pourrions-nous, avec le mouvement altermondialiste, passer à une autre étape : faire en sorte que se présentent aux suffrages des électeurs des listes avec nos idées ? Ou bien en fédérant des partis anticapitalistes humanistes ? Ou en faisant une liste représentative de la société civile ? En aidant les citoyens à prendre conscience et en agissant tout au long du mandat des élus pour leur demander des comptes régulièrement et en promouvant la démocratie participative ? Pourrait-on réfléchir à un lieu d'expérimentation, lors des prochaines municipales par exemple ?

Afin de poursuivre la réflexion, le groupe décide de se réunir ultérieurement. Premier rendez-vous : le 26 avril à 18 h 30, au local de la FSU.

Suite à cette dernière assemblée générale :

**Informations générales,
Composition du nouveau conseil d'administration,
Groupes locaux,
Groupes thématiques,
Groupes permanents.**

Informations générales	Boîte vocale (04 76 47 32 81) : dates réunions publiques, groupes de travail, conférences, autres rendez-vous			
	Site web	http://www.local.attac.org/attac38		
Conseil d'administration	Permanences	Tous les mercredis de 15h à 18h		Tél. 04 76 47 32 81
		Maison des Associations - Rue Berthe-de-Boissieux - 38000 Grenoble		
		Tous les mercredis de 18h à 20h		
		Café " Le Glacier " - Place Notre-Dame - 38000 Grenoble		
	Gérard BECK	04 76 40 35 49	gbeck38@wanadoo.fr	Secrétaire
	Monique BIRON	04 76 90 30 39	monique.biron@laposte.net	Vice-Présidente
	Catherine ESTORGES	04 76 51 18 42	catherine.estorges@free.fr	
	Max FOUILLIOUX	04 76 40 74 48	max.fouillieux@wanadoo.fr	
	Bernard LABOURÉ	47 66 90 59 02	benilaboure@wanadoo.fr	
	Éric LAROCHE-JOUBERT	04 76 65 89 16	eric.laroch-joubert@wanadoo.fr	
	Francis LEMONTEY	04 76 43 35 10	francis.lemontey@free.fr	Vice-Président
	Benjamin LONGUET	04 76 86 29 92	benjamin.longuet@wanadoo.fr	Membre du Bureau
	Nicolas MALNOURY	04 76 43 35 10	nicolas.malnoury@free.fr	Président
	Michel PHILIPPE	04 76 65 68 79	odile.michel.philippe@wanadoo.fr	
	Raymond REINISCH	04 76 48 18 96	reinisch@enserg.fr	Membre du Bureau
	Béatrice RISACHER	04 76 25 85 67	beatrice.risacher@wanadoo.fr	Trésorière
	Maya VITORGE	04 76 43 32 27	maya.vitorge@laposte.net	

Référents des groupes locaux	Grésivaudan		
	François CHANTRAN	04 76 52 45 22	francois.chantran@wanadoo.fr
	Simone BENOITS	04 76 13 02 46	monette.benoits@libertysurf.fr
	Voironnais		
	Michel PHILIPPE	04 76 65 68 79	om-philippe@wanadoo.fr
	Nord Isère		
	Raymond MARION	04 74 97 60 59	raym.marion@wanadoo.fr
	Saint Marcellin		
	Jean-Luc NEYROUD	04 76 64 00 48	jlneyroud@aol.com
	Vizille		
	Gilbert VANEL		g_vanel@club-internet.fr

Référents des groupes thématiques	Actions	Valérie MORISSON	valmorisson@aol.com
	AGCS	Francis LEMONTEY	04 76 43 35 10 francis.lemontey@free.fr
	Liens Nord-Sud	Philippe GRENIER	04 76 52 07 61
	Paradis fiscaux	François JABIN	04 76 22 22 39 francois.jabin@free.fr
	Protection sociale	Bernard LABOURÉ	04 76 90 59 02 benilaboure@wanadoo.fr
	Cinéma	Karine GATELIER	04 76 08 35 53 kgatelier@club-internet.fr
	Énergies	René FRANK	04 76 21 50 26 frenefrank@aol.com
		Gérard BECK	04 76 40 35 49 gbeck38@wanadoo.fr
	Europe	Georges VEYET	04 76 09 20 90 georges.veyet@free.fr
	Pub, consumérisme et décroissance	François JABIN	04 76 22 22 39 francois.jabin@free.fr

Référents des groupes permanents	Comité de rédaction bulletin	Gérard BECK	04 76 40 35 49 gbeck38@wanadoo.fr
	Information	Georges VEYET	04 76 09 20 90 georges.veyet@free.fr
	Boîte vocale	Jean Paul BICAIS	04 76 62 24 09 jean-paul.bicais@wanadoo.fr
	Permanences " Le Glacier "	Monique DUHAMEL	04 76 24 64 70 minodu@wanadoo.fr
	Permanences MDA	Lucienne LAURENS	04 76 22 31 80
	Cassettes vidéo et audio	Nicole GUILLOT	04 76 77 35 48
	Prêt de livres	Annick VILLEMAGNE	04 76 52 02 53
	Achats livres - duplication documents	Georges VEYET	04 76 09 20 90 georges.veyet@free.fr
		Mylène CHANTRAN	04 76 52 45 22 francois.chantran@wanadoo.fr
	Webmestre	Benjamin LONGUET	04 76 17 17 49 web.attac.org@attac.org
	CEL - correspondant électronique local	Beatrice RISACHER	beatrice.risacher@wanadoo.fr
		Jean-Bruno BROZKA	jean-bruno.brzoska@meteo.fr
		Jean-Luc NEYROUD	jean-luc.neyroud@laposte.net
		Sophie FREYERMUTH	sophie.freyermuth@ac-grenoble.fr
Correspondants Attac-38	Georges VEYET	attac38@attac.org	

■ Groupe « Énergies »

Suite à une décision prise lors de la dernière assemblée générale, un groupe de réflexion, ouvert à tous, appelé « Énergies » s'est constitué.

La première réunion s'est tenue le 27 avril. L'ensemble des participants (9 personnes) a souhaité que le groupe de réflexion aborde la question de l'énergie sous un angle reflétant la spécificité d'Attac, cette spécificité portant sur les conditions à réunir pour assurer une répartition équilibrée des ressources en énergie entre les différents pays d'une part et d'autre part, à l'intérieur de chaque pays, entre les citoyens.

Le concept de « besoin de base » en énergie, niveau permettant à chacun de participer au développement de l'humanité, a été évoqué.

Cette démarche devrait permettre d'aborder l'ensemble des questions liées à l'énergie sous l'angle « énergies = biens communs de l'humanité ». Des difficultés surgissent pour sa mise en œuvre car le besoin incompressible d'énergie est une notion difficile à définir, contrairement à l'eau ou la nourriture par exemple.

Plusieurs pistes de réflexions ont été retenues :

- Les inégalités Nord-Sud ; que recouvrent-elles ?
- Le statut d'EDF ;
- La construction de l'EPR (centrale nucléaire de nouvelle génération) : peut-on formuler un avis motivé ?

(suite page 7)

- Quelles actions peuvent être menées par les collectivités locales et régionales dans le domaine de l'énergie ?
- Qu'a-t-on déjà fait en matière d'économies d'énergies ?
- Que peut-on faire encore ? Quel impact sur la consommation globale ?
- Quel est le potentiel d'énergies renouvelables ?
- Quel statut pour les ressources énergétiques ? Qui en est propriétaire (cas notamment du pétrole ou du gaz). Comment

gérer ces ressources ?

- Quelles perspectives peut-on faire pour le développement énergétique ?

Deux autres réunions ont été prévues dans l'immédiat : les lundi 10 mai et 7 juin (18 h, local FSU).

Il sera proposé au Conseil d'administration d'organiser une réunion publique au dernier trimestre de cette année.

René Frank

Co-animateurs :

René Frank (tél. : 04 76 21 50 26 – adresse électronique : frenefrank@aol.com)

Gérard Beck (tél. 04 76 40 35 49 – adresse électronique: gbeck38@wanadoo.fr)

■ Groupe « Pub, consumérisme et décroissance »

La première réunion du 29 avril a permis d'échanger nos points de vues sur le totalitarisme publicitaire. La pub est un puissant vecteur du néo-libéralisme qui pervertit nos consciences, qui privilégie l'hédonisme personnel et qui encourage un mimétisme collectif mondialisé. La pub donne une image sexiste récurrente des rapports femmes/hommes et exploite les fantasmes masculins en affichant les corps des femmes. La pub se rend coupable du sacrifice de l'environnement sur l'autel de la croissance, totalement autiste aux effets dévastateurs de cette consommation sans borne. La pub détruit (parfois récupère) les valeurs humanistes des citoyens (liberté, égalité, solidarité, partage, etc.) et aliène leur esprit à l'illusion que pour exister, il faut consommer.

Ce constat nous a amenés à débattre de la décroissance (sobriété, frugalité, aisance partagée) : notions de besoins et de désirs, partage équitable des richesses, modèle caduque du développement économique occidental, notion d'une planète finie s'opposant à une croissance infinie, 20 % de la population consomme 80 % des ressources naturelles, grande distribution / production locale, aliénation au travail / désir social de consommation, décroissance / emploi, imaginer et construire individuellement et collectivement une société décroissante soutenable, etc.

Nous avons donc décidé de continuer à nous « éduquer »

sur la pub et la décroissance : Internet, livres (ex : « Objectif décroissance »), conférences (ex : François Brune, Pierre Rabhi), presse alternative (Silence, Casseurs de pub n° 21, début mai – abonnement vivement conseillé !).

Concernant la pub, nous devons nous concentrer sur son lien avec la mondialisation néo-libérale : uniformisation culturelle, marchandisation généralisée, modèle économique exclusif, etc.

Concernant la décroissance, nous axerons notre réflexion sur les points suivants : comment casser le triangle production (progrès et techno-science) - emploi - consommation, comment expliquer la liaison entre décroissance matérielle des pays développés, développement soutenable des pays du sud et préservation des biens communs sociaux et environnementaux.

Pour échanger sur cette thématique et imaginer nos futures actions de formation populaire, nous disposons pour les « branchés Internet » (attention danger, aliénation !) d'une liste électronique « PCD » et également d'un site web « Pub, consumérisme et décroissance », toujours en évolution : <http://francois.jabin.free.fr/>

Enfin, nous avons prévu de nous retrouver (plus ombreux) le lundi 24 mai, 19 h au local de la FSU.

François Jabin

Référent du groupe PCD : François Jabin (tél. : 04 76 22 22 39 – adresse électronique : francois.jabin@laposte.net)

■ Attac fait son cinéma

Après une première édition de « Images Mouvementées » inaugurée en mars 2003 à Paris, Attac-Isère s'est fait le relais cette année de cette initiative parisienne qui se poursuit, en implantant ce festival de cinéma dans tout le département. « Images Mouvementées en Isère », en préparation depuis près d'un an par le groupe cinéma, s'est déroulé entre le 19 et le 25 avril 2004 dans 4 salles de cinéma de l'agglomération de Grenoble (Le Méliès, salle Juliet Berto, Mon Ciné à Saint Martin d'Hères et l'Espace Aragon à Villard-Bonnot), 2 MJC (Champagnier et Fontaine) et 4 salles de cinéma dans le reste de l'Isère : Le Clap de Lans-en-Vercors, le Felini de Villefontaine, le Jeu de Paume de Vizille et l'Ecran Vagabond de Clelles.

Par cette variété des lieux, « Images Mouvementées en Isère » cherche à atteindre un public diversifié et renouvelé. L'organisation du festival pense poursuivre cette démarche en mettant en place des projections au sein des comités d'entreprise de la région avec qui les contacts ont déjà été pris. Enfin, des séances spéciales ont été prévues pour les scolaires.

Le deuxième objectif fort du festival est de diffuser des œuvres cinématographiques peu connues et de soutenir des réalisateurs indépendants qui peinent à intégrer les circuits

classiques de la distribution. Ces œuvres, en format cinéma ou vidéo, auto-produites, financées par des petites productions qui survivent dans l'économie actuelle de l'audio-visuel ou parfois produites par une chaîne de télévision du service public, présentent les enjeux socio-économiques des transformations récentes de l'économie. Pour sa première édition, « Images Mouvementées en Isère » avait choisi pour thème « la mondialisation au travail ». Il s'est agi à travers les films proposés et les débats d'aborder différents enjeux que pose le monde du travail : la valeur du travail dans une société qui connaît un chômage massif durable, les fermetures d'usines et les plans de licenciements d'entreprises bénéficiaires, les volontés politiques derrière les délocalisations au niveau national, le marché du travail dans l'Europe de demain, l'attachement des ouvriers à leur travail, les évolutions du droit du travail et la précarisation du salariat, l'avenir des services publics,...

On estime à plus de 1 600 le nombre d'entrées au festival.

Toutes les informations sur le festival sont encore disponibles sur le site www.local.attac.org/attac38/cinema.

Karine Gatelier

Si vous souhaitez rejoindre le groupe cinéma pour préparer la prochaine édition ou lui faire part de vos idées et commentaires, merci de contacter Karine Gatelier (tél. : 04 76 08 35 53 – Mel : kgatelier@club-internet.fr)

Refusons la contre-réforme néo-libérale !

Luttons pour un service public de santé et une sécurité sociale solidaire, gérés par les assurés sociaux eux-mêmes et garantissant des droits égaux pour tous sans exclusion aucune.

Les mois qui viennent seront décisifs pour l'avenir de l'assurance maladie. Le gouvernement, dans la logique de la globalisation néolibérale prônée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et dans le prolongement des directives du MEDEF, se prépare à dévoiler sa « réforme » présentée comme unique et incontournable, en utilisant le prétexte du déficit et une prétendue dérive des dépenses de santé. De plus, si nous retenons comme véridique les 11 milliards de déficit de l'assurance maladie, il faut les rapprocher des 16 milliards de détournements de fonds constatés par la Cour des comptes (2,7 milliards au titre des taxes sur les alcools, 8 sur le tabac, 3 sur les taxes automobiles, 2 au titre des exonérations de cotisations des entreprises non compensés par l'État).

Pourtant la France se situe dans la moyenne des pays à

développement comparable en matière de dépenses de santé et n'occupe que le 9^{ème} rang de l'Union européenne et le 11^{ème} rang des pays de l'OCDE quant à la croissance de ces dépenses. Le déficit, essentiellement comptable, est dû à des recettes insuffisantes, provoquées en grande partie par la montée du chômage. Au-delà, ce manque de ressources trouve sa source dans un partage du revenu national défavorable aux salariés. En effet, en vingt ans, la part des salaires (salaires directs et cotisations sociales) dans la richesse produite a baissé d'environ 10 points (ce qui correspond à plus de 150 milliards d'euros), alors que dans le même temps l'investissement des entreprises stagnait et les revenus du capital financiers explosaient. De plus la mauvaise organisation du système de santé et une politique du médicament qui ne profite qu'aux industries pharmaceutiques aggravent la crise du système de santé et de notre Sécurité sociale.

Ce qui est à l'œuvre aujourd'hui est une conséquence de la mondialisation néolibérale qui a engagé un processus de marchandisation et de privatisation généralisées de toutes les activités humaines et notamment du secteur de la santé, donc de l'assurance maladie.

C'est pour cela qu'il faut s'opposer aux « réformes » néo-libérales que l'on nous propose et notamment :

- **au plan hôpital 2007** qui pousse à la privatisation des secteurs dit « rentables » au détriment de toute notion de service public ;
- **à la pénétration des grands groupes d'assurances privées dans le secteur de l'assurance maladie complémentaire**
- **à la sélection par le risque** (selon l'âge, le sexe, les conditions sociales et sanitaires individuelles, etc.) ;
- **cosubstanciel à la logique assurancielle** chère au néolibéralisme, qui commence à s'installer y compris dans les mutuelles, soumises au nouveau code de la mutualité imposé par l'Union européenne, et dont certaines renient leurs principes fondateurs ;
- **à la destruction du principe de solidarité**, socle indispensable de la république sociale.

Ces menaces de destruction de la solidarité par la privatisation et la marchandisation de la santé, donc de l'assurance maladie, n'ont nullement été dissipées par le rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie et risquent d'être au cœur du projet gouvernemental.

Face à ces attaques contre les principes de la sécurité sociale, il faut promouvoir un projet novateur aux fins de consolider une Sécurité sociale solidaire pour notre pays et pour l'Europe.

Pour cela, nous lançons plusieurs pistes à débattre :

a) Passer d'un système de soins à un véritable système de santé, axé notamment sur la prévention (nouveaux facteurs de risque, éducation à la santé et dépistage), et dont la seule préoccupation sera le bien-être social de l'individu dans toutes ses dimensions (physique, psychologique et sociologique).

Ce système de santé doit pour prendre en compte la tendance au vieillissement de la population, et doit s'attaquer aux déterminants sociaux du recours aux soins et des maladies. La nouvelle politique de santé publique devra prendre en compte la modification des facteurs de risques : la priorité de la lutte contre les maladies infectieuses d'antan doit laisser place à une vraie recherche des causes des maladies chroniques actuelles. Un plan pluriannuel de prévention des maladies chroniques, et la nécessité d'une nouvelle organisation doit voir le jour. Concernant les essais randomisés (*), il convient d'une part de revoir les règles du consentement éclairé pour éliminer les risques de pression sur les malades et leurs familles et d'autre part qu'il y ait un vrai libre choix des pratiques thérapeutiques dont l'efficacité a été attestée par le milieu médical et scientifique.

Il faut redonner de l'efficacité à l'hôpital public en termes de qualité des soins et de proximité, par la promotion de l'emploi et la formation des personnels. Par ailleurs, le paiement à l'acte, qui est un des facteurs de la flambée des dépenses curatives, ne doit pas être le seul moteur de la médecine de ville. Nous devons signer très rapidement, et au besoin les imposer, des conventions avec tout le corps médical, spécialement les médecins spécialistes afin d'arrêter les dépassements de tarifs ainsi que le secteur des honoraires libres.

(*) étude d'un nouveau traitement au cours de laquelle les participants sont répartis de façon aléatoire dans le groupe témoin et le groupe expérimental

Il faut revenir, dans tous les départements à la gestion des urgences du week-end en incluant les médecins généralistes.

Pour décloisonner l'hôpital et la médecine de ville, nous devons développer des réseaux de santé, des réseaux de soins à domiciles organisés autour de médecins pivots en contact avec les malades, gérés d'une part à partir de l'hôpital et d'autre part à partir des mutuelles et associations.

Enfin, une nouvelle politique du médicament s'impose pour faire en sorte que l'assurance maladie arrête de servir de vache à lait à l'industrie pharmaceutique. Un réel contrôle public de l'efficacité des médicaments doit être effectué, l'autorisation de mise sur le marché (AMM) ne doit être donné qu'à des médicaments réellement novateurs, utiles et nécessaires, pour être remboursés à 100 %. Le développement de nouvelles molécules, en relation avec les associations de malades, doit être, en prolongement d'une véritable politique de santé publique, l'aboutissement d'une politique volontariste et consciente de progrès sanitaire, et non dépendre de la seule volonté de prospérité des industriels. Par ailleurs, un grand pôle public de recherche doit être développé sur fonds publics pour permettre les recherches nécessaires y compris sur les maladies orphelines et négligées. Il faut également exiger une transparence des commissions du médicament et faire disparaître les conflits d'intérêts: celui qui teste une molécule ne doit pas faire partie de la commission d'agrément.

b) Réaffirmer le principe de double solidarité (contribution à hauteur des revenus et prise en charge en fonction des besoins) **en refusant la sélection par le risque et en remboursant à 100 % tous les soins utiles et nécessaires**, définis par la démocratie sanitaire, pour assurer à tous, sans discrimination, **l'égal accès à des soins de qualité**.

c) Refuser l'intrusion du secteur privé lucratif (structures de santé ou groupes d'assureurs complémentaires dont la logique est la rentabilité à court terme) **dans le secteur de la santé financé par l'assurance maladie obligatoire et les mutuelles** (tant que celles-ci resteront sur un mode solidaire, alors que le code actuel depuis 2002 de la mutualité laisse favoriser la logique de marché dans l'assurance complémentaire).

d) Proposer des nouvelles pistes de financement supplémentaires de l'assurance maladie face à l'accroissement des besoins et des coûts en matière de santé du en particulier au vieillissement de la population et aux thérapeutiques nouvelles. Il faut rééquilibrer la part des salaires et cotisations sociales dans la valeur ajoutée par une augmentation des cotisations patronales. Au-delà, il faut mettre en débat d'autres propositions: soumettre à cotisation sociale l'épargne salariée, élargir l'assiette des cotisations patronales à la production de la valeur ajoutée des entreprises, instituer une contribution sociale sur le revenu des placements financiers des entreprises, refermer la CSG, actuellement impôt proportionnel aux revenus dans le sens d'un impôt progressif calculé sur l'ensemble des revenus, pour qu'elle ne soit plus basée essentiellement sur les salaires.

e) Instaurer le principe d'une véritable démocratie sanitaire qui tourne le dos à l'étatisation et/ou à la privatisation de la santé, donc de l'assurance maladie, en revenant à une Sécu gérée par les représentants des assurés sociaux dans le cadre des orientations définies par le Parlement. Il faut réinstaurer les élections à la Sécurité sociale. Ce plus il faut mettre en place des mécanismes de démocratie participative qui permettent à tous les acteurs du système et en particulier aux associations de malades de faire entendre leur voix.

Après le rejet des orientations néolibérales exprimé par le peuple français lors des élections régionales de mars 2004 il n'est pas concevable d'accepter la « réforme » néo-libérale de l'assurance-maladie que l'on nous propose. Il est urgent qu'un mouvement social se constitue avec les syndicats de salariés, les syndicats étudiants, les mutuelles solidaires, les associations de malades, d'usagers, de retraités, les comités de défense de la Sécu, les comités de défense des hôpitaux de proximité, les associations travaillant dans le secteur de la dépendance et des personnes âgées et d'une façon générale avec tous les acteurs des secteurs de la santé et de l'assurance maladie. **Face à un gouvernement qui ne comprend que les rapports de forces, face un patronat dont l'arrogance ne se dément pas, il est urgent que la société française se mobilise pour imposer d'autres choix.**

Non à la contre-réforme néolibérale !

Non à l'insécurité sociale et sanitaire !

Non à l'exclusion des soins utiles et nécessaires !

Pour l'égalité entre tous les assurés sociaux français et étrangers.

**PAR LE PROCESSUS D'ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ
ET DE L'ASSURANCE-MALADIE
TOUTES LES FORCES DU MOUVEMENT SOCIAL S'UNISSENT
ET SE MOBILISENT POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE SOLIDAIRE**

Contact

ATTAC - 66, rue Marceau - 93000 Montreuil - secsante@attac.org - Tél. : 01 41 58 17 40

Bernard TEPER - Coordonnateur national ATTAC Santé Sécurité sociale - 06 08 10 44 52 - bteper@attac.org

L'Europe de demain

L'Europe est en plein cœur de l'actualité : entrée officielle, le premier mai dernier, de 10 nouveaux pays ; élections du Parlement européen le 13 juin (un seul tour) et la très probable adoption par le Conseil européen des 25 pays membres devant se réunir à Bruxelles, également en juin 2004, du projet de traité constitutionnel.

Ce projet de traité doit encore être débattu entre les différents pays membres, mais ces discussions ne porteront que sur des modalités de fonctionnement (règle de la majorité qualifiée, nombre de commissaires,...). La question de fond qui préoccupe Attac : les politiques de l'Union définies dans la partie III du projet de traité et constituant le noyau dur néolibéral ne seront pas au sujet des débats.

C'est pourquoi, les actions d'information déjà engagées (document explicatif de 4 pages et tract de 2 pages disponibles sur le site Attac-Isère) doivent se poursuivre auprès de la population pour bien mettre en avant les enjeux d'un tel traité.

Attac-France, après la publication de ses 21 exigences vient d'élaborer ses propositions pour une Europe solidaire en publiant sa version alternative du préambule et de la partie I du projet de traité constitutionnel (« définition et objectifs d'une Union solidaire »).

Attac s'est aussi prononcée résolument pour la tenue d'un référendum. C'est pourquoi Attac-Isère a initié, à l'occasion du premier mai, une campagne d'envoi de cartes au Président de la république pour faire valoir cette demande. Cette campagne sera aussi proposée à l'ensemble des comités Attac.

Les arguments suivants ont été mis en avant pour justifier notre demande de référendum : « Le projet de traité constitutionnel européen », s'il était adopté, engagerait l'avenir de l'ensemble des citoyens de l'Union européenne pour de nombreuses années.

En effet :

- Il entérine un modèle d'économie ultra libérale ;
- Il ne reconnaît pas les droits sociaux fondamentaux, pas de salaire minimum garanti, etc. ;
- Il entérine l'offensive contre les services publics ;
- Il ne dote pas l'Union européenne d'institutions véritablement démocratiques ;
- Il inscrit l'Union européenne dans une étroite collaboration avec l'OTAN ;
- Il n'est révisable qu'à l'unanimité des 25 pays membres.

Certes, le processus d'adoption de ce traité constitutionnel ne sera pas immédiat puisqu'il doit être ratifié soit par les parlements nationaux, soit par référendum, mais notre action doit être vigoureuse si l'on veut que les citoyens puissent se prononcer en toute connaissance de cause.

Les prochaines élections européennes seront aussi un des axes d'action (à définir, interpellation des candidats,...) sur lequel nous allons devoir nous investir très rapidement.

Georges Veyet

Si vous avez changé d'adresse électronique,
Si vous n'avez jamais communiqué votre adresse
électronique à Attac,
Et si vous souhaitez recevoir des informations par
messagerie électronique,
Faites-nous parvenir votre adresse !



INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi,
de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil,
d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 18 h à 20 h au Café Le Glacier

16, place Notre-Dame
et de 15 h à 18 h à la Maison
des Associations

Tél. attac : 04 76 47 32 81

Voiron

Le premier mercredi du mois,
à 18 h 30 au Café de l'Europe
(1, place Porte de la Buisse)

Grésivaudan

04 76 51 08 32

04 76 13 02 46

Campus

Tous les mercredis à 12 h
Agora de l'université P.M.F.
tarat.attac@laposte.net

Nord Isère

Réunion le 2^{ème} mardi de
chaque mois

04 74 97 60 59

Saint Marcellin

jlneyroud@aol.com

04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
c/o FSU - Bourse du Travail
32, avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

Calendrier

- Lundi 24 mai, à 19 h à la FSU, Bourse du Travail à Grenoble : groupe Pub, consumérisme et décroissance.
- Réunions débats sur la « Réforme de l'Assurance-maladie » :
Mardi 25 mai, à 18 h à Vizille (salle de l'Avant-garde), mardi 1^{er} juin à 20 h à Crolles (salle Boris Vian) et ce même jour, à 18 h à Vienne.
- Mercredi 26 mai et mercredi 1^{er} juin à 17 h, parvis de l'église rue Félix-Poulat à Grenoble : distributions de tracts pour une sécurité sociale solidaire (avec combinaisons blanches, masques et panneaux).
- Lundi 7 juin à 18 h à la Maison des Associations à Grenoble : groupe Santé.
- Lundi 7 juin à 19 h à la FSU, Bourse du Travail à Grenoble : groupe Énergies.
- Samedi 5 juin manifestation d'ampleur nationale pour promouvoir une sécurité sociale solidaire : rassemblement et départ de la manifestation gare de Grenoble, à 14 heures.
- Lundi 10 juin et mercredi 30 juin à 19 h à la FSU, Bourse du Travail à Grenoble : conseil d'administration d'Attac-Isère
- Mardi 1 juin et mardi 6 juillet à 19 h à la Maison des Associations à Grenoble : groupe Actions.